

L'AFUL invite les enfants à dessiner les risques et menaces informatiques

« Dessine-moi les menaces informatiques ! »

Telle est la proposition de l'AFUL qui souhaite ainsi sensibiliser la jeune génération sur cet épineux sujet.



Dessine-moi les menaces informatiques ! Comment se protéger de l'informatique à l'ère post-Snowden

URL d'origine du document

Février 2014 – AFUL

À l'occasion de la publication de son document « Comment se protéger de l'informatique, ou l'informatique à l'ère post-Snowden » l'AFUL organise une grande activité de dessin pour les enfants en leur demandant « Dessine-moi les menaces informatiques ! ».

L'AFUL vient de publier le document Comment se protéger de l'informatique, ou l'informatique à l'ère post-Snowden.

À cette occasion l'AFUL convie les enfants de 7 à 17 ans à dessiner ce que leur évoquent les menaces informatiques (de celles des téléphones portables aux navigateurs Internet des ordinateurs de bureau) en même temps que des bonnes habitudes à prendre.

Il est demandé que les dessins envoyés soient placés sous une licence libre, idéalement Creative Commons Paternité – Partage des Conditions Initiales à l'Identique (ce sera la licence par défaut si rien n'est précisé) de manière à ce que l'AFUL puisse les publier et qu'ils servent au plus grand nombre.

Alors jeunes gens, filles et garçons, à vos crayons de couleur, crayons feutres et/ou logiciels de dessin !

Nous attendons des dessins de toute la francophonie (Afrique, Europe, Amérique du Nord, DOM-TOM français, écoles francophones), nous voulons voir quel est le degré de prise de conscience sur toute la Terre.

Dans la continuité de son accord cadre avec le ministère de l'Éducation, l'AFUL sollicite les maîtresses et maîtres d'école, les professeurs, les éducateurs et bien entendu les parents pour assurer l'encadrement et la motivation des troupes. Ce peut être aussi l'occasion de nouer des partenariats pédagogiques. Un dossier pédagogique sera fourni aux adultes sur ces sujets, histoire de ne pas alimenter de paranoïa mais bien de donner des éléments favorisant la compréhension du sujet par des citoyens libres et éclairés.

Les dessins peuvent être envoyés par n'importe quel moyen et sous n'importe quelle forme. Que ce soit par la poste ou par voie électronique. Dans le cas d'un gros fichier, pensez à plutôt le mettre à disposition sur un espace en ligne plutôt que de nous l'envoyer par courriel, ce qui aurait pour effet de saturer nos boîtes aux lettres.

Les dessins sont à envoyer à :

dessine-moi-les-menaces-informatiques@aful.org

ou

AFUL

Boîte associative 14

23 rue GRENETA

75002 PARIS

FRANCE

Toutes les classes, et tous les enfants en individuel, ayant participé recevront un diplôme personnalisé de l'AFUL !

L'opération dure toute l'année civile 2014, dans le cadre de Éducation au numérique : grande cause nationale 2014. La date limite pour envoyer vos dessins est donc le 31 décembre 2014.

L'espoir est dans les jeunes générations. Des jeunes qui s'interrogent, qui exercent leur esprit critique, qui savent programmer, c'est l'espoir d'avoir des citoyens et des décideurs qui comprennent l'outil informatique. Plutôt que de le subir (perdre la main sur ses données personnelles, etc.) ou de s'en servir comme justification de l'incompétence (choix des ordinateurs de vote, etc.) ou du manque de courage (prescription de logiciels non libres, etc.), ils pourront en tirer parti pour le bien de la société.